

académie
Bordeaux

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Gironde
éducation
nationale

Bordeaux, le 26 septembre 2013

Le directeur académique des services de l'éducation nationale,
directeur des services départementaux de l'éducation nationale
de la Gironde

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements du second degré

OBJET : Mise en œuvre du calendrier scolaire 2013-2014 : pont de l'Ascension

Afin de tenir compte des perturbations susceptibles d'être générées par un absentéisme important à l'occasion du pont de l'Ascension, j'ai l'honneur de vous informer que les cours prévus le vendredi 30 mai 2014 n'auront pas lieu et devront être rattrapés par anticipation :

- 1- pour les élèves n'ayant pas cours le mercredi matin : le mercredi 30 avril 2014 toute la journée.
- 2- pour les élèves ayant cours le mercredi matin : le mercredi 30 avril 2014 après-midi et le mercredi 7 mai 2014 après-midi.
- 3- pour les élèves ayant cours le mercredi toute la journée : les établissements doivent arrêter un dispositif permettant le rattrapage de la journée du vendredi 30 mai 2014.

Je vous demande de bien vouloir me faire connaître votre proposition à l'adresse suivante : ce.ia33-baep@ac-bordeaux.fr.

Ce choix devra être arrêté après consultation de votre conseil d'administration.

Je vous demande d'organiser les cours au sein de votre établissement dans le respect de ces dispositions.

Je sais pouvoir compter sur votre collaboration et vous en remercie.

Claude LEGRAND



Division des Elèves et de
L'Action Pédagogique

Bureau des Actions
Educatives et des
Partenariats

Réf: CJ N° 293 - 2013

Affaire suivie par

Cynthia JEANNIN

Téléphone

05 56 56 36 33

Télécopie

05 57 87 08 60

Mél

ce.ia33-baep@ac-bordeaux.fr

30, cours de Luze
BP 919
33060 Bordeaux-Cedex